

DOCUMENT DE TRAVAIL

DIAGNOSTIC PREALABLE

PREAMBULE

LE VAL DE SAONE : un territoire en transition

Le « Val de Saône » offre une série de caractéristiques et de spécificités propres permettant ainsi, au sein du département, d'identifier un véritable **territoire en transition** nécessitant un accompagnement volontariste de la part des acteurs publics.

1. A coté d'une agriculture encore très présente, il demeure un territoire de **vieille tradition industrielle** avec ses principaux secteurs en mutation, voire en reconversion :

- Un secteur **prédominant** en perte de vitesse et technologiquement dépassé issu de l'industrie des composants électriques et électroniques, avec ses conséquences inévitables sur la sous-traitance locale,
- Un secteur **affaibli** dans le domaine de la chimie (fermeture partielle de la SNPE),
- Un secteur **traditionnel** de PME spécialisées dans les équipements et la mécanique touché (aciéries locales, traitement de surfaces, chaudronnerie),
- Seul le secteur **agroalimentaire** apparaît **en essor** avec une transformation et valorisation in situ des productions agricoles du Val de Saône (betteraves sucrières, légumes et oignons).

2. Situé à **proximité immédiate** de pôles économiques et industriels importants, il tangente l'agglomération dijonnaise avec ses « majors » de l'économie nationale et internationale (Amora, Urgo, Laboratoires Fournier...) et se trouve en voisinage immédiat avec la Franche-Comté et son potentiel actif de PME,...

3. S'il s'agit d'un espace **bien desservi par les infrastructures de communication** (autoroutier avec sorties d'échangeurs sur l'A39 et l'A31, desserte trimodale du Technoport de Pagny),il reste trop souvent un territoire **traversé** peu attractif pour les industriels en l'absence d'un positionnement stratégique clair résultant en partie, de la faiblesse de l'intercommunalité qui reste encore à construire,

4. Enfin, il s'agit d'un territoire qui souffre de manière lente de l' **érosion de ses emplois industriels sans compensation par le tertiaire** et qui ne ressent pas encore l'impact des futures créations d'emplois dû à son positionnement récent dans le domaine de la logistique.

I. DIAGNOSTIC - PROBLEMATIQUE

A. Présentation du territoire

1. Les caractéristiques générales

Le Val de Saône Côte d'Or qui recouvre 7 cantons (5 de la zone d'emploi de Dijon : Fontaine-Française, Mirebeau, Pontailler sur Saône, Auxonne, Genlis et 2 de la zone d'emploi de Beaune : Seurre et Saint Jean de Losne) regroupe près de 70 000 habitants dont environ 31 000 actifs.

Ce territoire a connu de **1990 à 1999** une évolution démographique favorable résultant d'un accroissement du solde naturel (naissance/décès) et une activité économique plutôt satisfaisante, le secteur de l'industrie étant alors considéré comme phare.

La population urbaine y est très inférieure à la moyenne du département (36 % pour 65 % en Côte d'Or).

Le territoire se caractérise également par une population active plus jeune que celle du département (8,8 % de moins de 25 ans), mais moins diplômée. La part de jeunes poursuivant des études entre 15 et 30 ans s'élève à 43 % contre 50 % en Côte d'Or.

Les titulaires de Bac + 2 ne représentent que 8,7 % de la population, alors que 37 % ont un niveau CAP-BEP (dont 16,4 % sans diplôme).

La partie Nord du territoire demeure la plus rurale, et le poids de l'agriculture (de 6,5 à 9%) dépasse celui du département (5%)

La part des actifs industriels demeure structurante dans tout le Val de Saône. Ce secteur prédomine dans le canton de Pontailler sur Saône (31 %), alors que dans celui de Mirebeau, hors construction, il ne rassemble qu'un sixième de la population active occupée.

Le secteur du BTP occupe une part non négligeable des actifs (entre 7 et 9 % selon les cantons).

A l'inverse la part des activités tertiaires reste relativement restreinte, notamment au Nord. Le tertiaire public joue moins qu'ailleurs son rôle structurant de l'emploi tertiaire dans la mesure où il ne rassemble que 16,8 % des actifs.

L'emploi salarié privé occupe le tiers des actifs (9 400 personnes).

A partir de 2000, le territoire du Val de Saône subit une lente dégradation de l'emploi. Alors que la Côte d'Or connaît une augmentation de + 5 de l'effectif salarié privé, la totalité du Val de Saône ne progresse que de + 0,6.

Le secteur industriel dominant des composants électriques et électroniques est affecté par plusieurs restructurations. La plupart des secteurs de l'industrie perdent des salariés ce qui se traduit par :

- Une baisse de 6 % sur le canton de Pontailler sur Saône
- Une baisse de 9,2 % sur le canton d'Auxonne avec le transfert de 450 salariés du site Thomson d'Auxonne vers Genlis
- Une baisse de 1,4 % pour le canton de Seurre (- 250 sur Seurre, suite à la fermeture de TPC, soit 8 % des emplois sur le secteur Saint Jean, Seurre)

- Une baisse de 3,2 % pour le canton de Saint Jean de Losne

En ce qui concerne le chômage, entre mars 2001 et mars 2003, le département se maintient avec + 6,8 tandis que le Val de Saône culmine à + 13,7.

2. La structuration du tissu économique

Le tissu économique se structure autour d'une double dominante : l'industrie et l'agriculture.

a) L'industrie

Dans l'industrie (5000 salariés au 1^{er} janvier 2002), 10 secteurs sont fortement implantés et reposent sur peu d'entreprises.

- industrie des composants électriques et électroniques : 1 400 salariés
- la chimie, industrie plastique (peinture, explosifs) 660 salariés
- l'industrie des équipements mécaniques : 550 salariés
- les industries agro-alimentaires : 425 salariés
- l'industrie des produits minéraux : 375 salariés
- la transformation des métaux : 330 salariés
- l'industrie des équipements électriques-électroniques: 310 salariés
- l'industrie du bois-papier : 220 salariés
- l'industrie automobile : 200 salariés
- l'industrie des équipements du foyers : 160 salariés

Fin 2002, le territoire du Val de Saône ne comptait que 28 établissements de plus de 50 salariés :

- dont 11 de plus de 100 salariés,
- et 1 de plus de 500 salariés.

b) l'Agriculture

La zone de la Vingeanne, Plaine de Saône est de tradition rurale.

Ainsi, le nombre d'actifs agricoles sur la partie nord, entre 6,5 % et 9 %, dépasse sensiblement le poids de l'agriculture dans le département. Le canton de Fontaine Française compte près d'un actif sur 10 dans l'agriculture. Le nombre d'exploitations diminue (- 6 % d'exploitations) mais leur taille augmente.

Le système agricole est basé sur les productions végétales intensives, notamment pour les cantons de Mirebeau, Fontaine Française. Les cantons d'Auxonne et de Pontallier présentent un savoir-faire reconnu en matière de cultures, de légumes et de maraîchage (légumes, oignons et de betteraves sucrières). De ce fait une association d'insertion utilise comme support pédagogique pour des adultes CLD ou RMI le travail de maraîchage.

L'effectif salarié de ce secteur d'activité tend à évoluer positivement sur la zone de la Vingeanne-Plaine de Saône avec une progression de + 17 % entre 2002 et 2003

De plus, la politique de la branche telle qu'elle est annoncée dans le contrat d'objectifs « Productions Agricoles » signé par le Conseil régional Bourgogne et la branche professionnelle en mars 2002 conforte l'intérêt de l'agriculture comme secteur structurant pour l'activité économique du Val de Saône. Cette politique présentée dans le contrat d'objectifs professionnels pourrait servir d'appui à une réflexion sur l'agriculture sur ce territoire.

c) les autres secteurs

La construction (BTP) compte près de 900 salariés répartis dans plus de 200 établissements, le plus souvent de petite taille (mois de 10 salariés).

Le commerce (1500 salariés) est actif, notamment dans les activités de détail et la réparation.

Les activités tertiaires de service représentent près des deux tiers des salariés, soit moins que dans l'ensemble du département (fortement influencé par l'agglomération dijonnaise).

Le secteur des transports occupe, à l'heure actuelle, une place assez secondaire dans le territoire du Val de Saône (3,2 % des actifs salariés).

L'hôtellerie-restauration marque une réelle faiblesse. Les quelques 250 actifs de ce secteur ne représentant que 2,6 % des salariés du Val de Saône (la moyenne du département est de 4,9 %).

3. Les principaux employeurs industriels (Janvier 2004)

Nom de l'établissement	Effectifs	Secteurs d'activités	Communes
THOMSON TUBES DISPLAYS	1100	Fabrication de tubes TV couleurs	Genlis
EURIDEP	183	Fabrication de peintures et vernis	Genlis
Société mécanique des Tilles	145	Fabrication de matériel pour utilisation de gaz	Genlis
SITPA	92	Conserves de légumes déshydratés	Villers les Pots
C2B Magnets	83	Fabrication d'aimants permanents	Auxonne
Sucrierie de Chalon (Nouv)	77	Fabrication de sucre de betteraves et produits mélassés	Aiserey
STL	64	Déshydratation de légumes	Auxonne
Acieries du Val de Saône	61	Fonderie acierie usinage	Auxonne
NELCO	240	Produits pour l'industrie de circuits imprimés	Mirebeau
SMFF	197	Construction de citernes inox pour transport liquide	Fontaine Française
PREFAEST	170	Fabrication et vente de produits préfabriqués en béton armé et non armé	Maxilly sur Saône
TITANITE	119	Fabrication de produits explosifs	Pontailleur sur Saône
Nobel Explosifs France	165	fabrication d'explosifs	Vonges
FRANCANO	85	Prestations de service en traitement de surfaces	Talmay
PORTERET BEAULIEU INDUSTRIE – PBI	78	Fabrication isolants haute température	Bezouotte

4. Le cas spécifique du secteur prédominant des composants électriques et électroniques et son évolution

Le secteur de l'électronique tient une place de premier ordre en Bourgogne : les fabricants de composants électroniques emploient près de 13 % des salariés de l'industrie régionale. De grands groupes ont implanté dans la région des unités de production importantes et notamment dans le Val de Saône : THOMSON (Genlis), et TPC, société du groupe AVX (Saint-Apollinaire, Beaune). Aujourd'hui, un désengagement progressif est constaté, notamment des principaux employeurs, essentiellement motivé par la conjoncture morose du secteur à l'échelle internationale et par la recherche d'avantages comparatifs liés à la division internationale du travail. Les zones d'emploi de Dijon et Beaune représentent près d'un emploi industriel bourguignon sur quatre. Parmi ces quelques 25 000 salariés, 20 % sont dans le secteur électricité/électronique. Le Val de Saône compte plus de 5000 salariés dans l'industrie, dont un tiers travaille dans l'électronique fin 2002.

Après les développements sans précédent des marchés technologiques, un bon nombre de produits entrent dans des phases de marchés de renouvellement (téléphonie mobile) ou d'obsolescence (tubes électroniques) face aux nouvelles générations de produits. Par ailleurs, la pression constante sur le prix des produits électroniques, particulièrement ceux à faible valeur ajoutée, entraîne des vagues massives de délocalisation, ce qui se traduit par un déficit structurel de la balance commerciale de l'électronique et, par ricochet, sur l'environnement avec les effets induits, directs sur la sous-traitance et, indirects avec la baisse du pouvoir d'achat des salariés du secteur. L'effet conjugué de ces deux facteurs pèse très lourdement sur le Val de Saône et son industrie électrique et électronique.

Les deux principales menaces sur les emplois, TPC à Beaune (ferrites) et Thomson (tubes cathodiques), en sont le reflet. Le secteur des équipements électriques connaît des difficultés croissantes, cependant certaines activités commencent à renouer avec les perspectives positives, notamment l'informatique et le multimédia, les écrans LCD et plasma, la téléphonie mobile de troisième génération. Mais si l'on sait que ces marchés sont porteurs, on ne peut avoir de certitudes sur la localisation de la production des biens concernés.

5. La situation de la demande et de l'offre d'emplois

a) la demande d'emplois

Depuis le début de l'année 2001, le Val de Saône a subi une dégradation (+ 13,7%) deux fois plus forte que l'ensemble du département (+ 6,8 %).

Cette hausse de la demande d'emplois est ressentie de manière diverse selon les cantons.

Pour Auxonne, Saint Jean de Losne, Mirebeau et Pontallier sur Saône, l'évolution est plus faible ou voisine de la tendance générale. A l'inverse Fontaine-Française connaît actuellement les plus grosses difficultés (+ 48,9 %) mais sur une population relativement restreinte (70 personnes). Ce canton est suivi par celui de Seurre, déjà très affecté par la fermeture d'un établissement du groupe TPC (+ 37,5 %) et celui de Genlis (+14,7 %) qui devrait connaître une situation encore plus critique du fait de la situation de Thomson-Multimédia.

Ainsi la plupart des secteurs de l'industrie ont perdu des salariés. Le secteur de l'industrie-électronique est fortement touché depuis 2001. L'industrie chimique et celle des

produits minéraux enregistrent les plus fortes pertes qui ne sont pas compensées par les autres activités stables ou en léger recul.

Dans le tertiaire, les évolutions ne sont guère plus favorables. Si l'on excepte l'intérim, particulièrement florissant, les commerces, le transport et même l'hôtellerie-restauration subissent, par contrecoup, le tassement du secteur secondaire.

Au 23 décembre 2003, le Val de Saône comptait 2 526 DE dont 713 dans le canton de Genlis (28 %), 526 à Saint Jean de Losne (20 %), 360 à Seurre (14 %) les femmes représentant 57 % des demandeurs d'emploi.

b) l'offre d'emplois (ANPE) Vingeanne – Plaine de Saône

Le nombre d'offres d'emplois est plus élevé en 2003 (406) qu'en 2002 (367).

Le secteur de la construction est celui qui propose le plus d'emplois en 2002 (60) et en 2003 (100).

Néanmoins la comparaison entre ces chiffres et l'évolution de l'effectif salarié de ce secteur qui a connu une légère baisse entre 2002 et 2003 (de - 7 %) montre qu'il s'agit plus d'un phénomène de « turn over » que d'une progression de l'activité. D'autre part, l'évolution spectaculaire du nombre d'offres pour ce secteur dans le canton de Mirebeau (24 offres en 2002, 69 offres en 2003) demande à être affinée. La question est toutefois de savoir s'il s'agit de l'effet des recrutements de contrats aidés (CES insertion) dans le cadre d'activités d'insertion par l'économie (IAE) mis en place par la DDTEFP, le Conseil général et la DASS autour de la restauration du petit patrimoine bâti (PPB du Conseil général de Côte d'Or) ou d'une réelle progression de l'activité ..

Sur les deux années le secteur « hôtellerie restauration » se trouve en seconde position avec 36 offres en 2002 et 30 en 2003. Là encore, l'examen du nombre d'établissements et l'étude des effectifs globaux pourrait préciser l'origine de cette tendance car ce secteur est peu développé.

Les secteurs du commerce de gros, de l'éducation, de la santé et de l'action sociale se situent parmi les cinq qui proposent le plus d'offres sur les deux années (entre 19 et 30 offres par secteur).

7 secteurs se trouvent dans un nombre d'offres compris entre 9 et 25 sur 2002 et 2003 (industries alimentaires, industrie chimique, commerce de détails, administration publique, activités associatives, commerce et réparation auto, et travail des métaux).

3 secteurs voient leur nombre d'offres évoluer fortement entre 2002 et 2003 :

la fabrication de meubles 3 offres en 2002, 30 en 2003
les services aux entreprises 3 offres en 2002, 15 en 2003
les activités récréatives : 0 offre en 2002, 10 offres en 2003.

Le secteur du transport terrestre voit son nombre d'offres diminuer fortement entre 2002 et 2003 : 15 offres en 2002, 5 offres en 2003.

L'ensemble de ces données permet d'émettre des hypothèses qui restent à confirmer ou à infirmer.

- 1) les secteurs qui proposent régulièrement le plus d'offres sont-ils des secteurs où l'activité est relativement stabilisée mais où les mouvements de personnel sont importants ?

- 2) Ces mouvements sont-ils dus à la nature de l'activité (ex : activité saisonnière) ou à la difficulté de stabiliser le personnel ?
- 3) La forte augmentation de l'offre pour certains secteurs correspond-t-elle à un développement de l'activité des entreprises existantes ou à l'implantation de nouvelles entreprises ?
- 4) De même la forte diminution de l'offre correspond-t-elle à un ralentissement de l'activité des entreprises existantes, à une stabilisation de l'activité ou à la fermeture d'entreprises ?

Autant d'hypothèses qui mériteraient d'être approfondies afin d'évaluer l'impact possible du secteur de l'artisanat et des TPE sur l'emploi à moyen terme.

B. Problématique – Opportunités / faiblesses

1. Les entreprises menacées et les opportunités éventuelles

a) les menaces

La baisse de l'effectif dans le domaine de l'industrie tend à se confirmer depuis 2000 avec une perte de 337 emplois en 3 années.

L'activité industrielle concentrée essentiellement dans le secteur des composants électroniques, du travail des métaux connaît un fort ralentissement économique.

Ainsi l'évolution du nombre d'établissements industriels et de leurs effectifs entre le 21/03/2002 et le 24/11/2003 est inquiétante, ci-après les secteurs les plus concernés par cette baisse d'effectifs :

Source CCI Dijon	En % d'établissement (code NAF)	Effectif en %
Secteur connaissant des difficultés	Travail du bois (20) : -27% Métallurgie (27) : -50% Fabrication de composant électrique (32) : -25% Fabrication d'instrument de précision (33) : -20% Production d'électricité (40) : -33%	Autre extraction (14): -18 % Travail du bois (20) : -80% Industrie Chimique (24) : - 20% Travail des Métaux (28) : -20% Fabrication d'instrument de précision (33) : 19% Production d'électricité (40) : -75%

13 entreprises du territoire pour un effectif de 2558 salariés butent sur de sérieuses difficultés : soit elles conduisent un plan social avec des suppressions d'emplois (850), soit elles font appel au chômage partiel pour pallier à une baisse d'activité. Ces données confirment la baisse des effectifs déjà amorcée dans le secteur de l'industrie chimique, du travail des métaux et annonce une situation fort difficile pour le canton de Genlis si le groupe Thomson devait envisager un nouveau plan de restructuration.

Mutations économiques des entreprises du territoire (mise à jour 3/11/ 2003 source DDTEFP Travail)

➤ **secteur industriel**

Canton	NAF	<u>Entreprises</u>	Activités	Eff. étab.	Nombre de suppression d'emploi	Commentaires à octobre 2003
Pontailleur sur Saône	246 A	Nobel	Fabrication de produits explosifs	132	53	La mise en place d'un plan de préretraite et la reprise par MECELC de 25 salariés a permis de sauvegarder l'emploi et aucun licenciement n'a eu lieu.
	283C	CITA	Chaudronnerie Tuyauterie	49	0	Le Plan de charge est très bas et malgré des perspectives de commandes sur 2004 l'entreprise envisage de déposer son bilan
	285A	FRANCANO	Traitements et revêtement des métaux	63	19	BONNARD a repris 43 salariés chômage partiel . Une cellule de reclassement est en place depuis mai et suit 18 personnes
		PLASTIBELL		50	50	Transfert de l'activité dans le Jura Suppression antérieure à 2003
Auxonne	285	SA MAP	Mécanique générale 'travail des métaux	25	25	En juillet 12 salariés actionnaires reprendraient 7 salariés
Genlis	281A	MTS	Fabrication de constructions métalliques	46	46	Liquidation judiciaire en mai. Une cellule de reclassement est mise en œuvre avec une prise en charge totale par l'Etat.
	333Z	SAVOYE LOGISTICS	Fabrication d'équipement de contrôle des processus industriels	270	36	La procédure de plan social est terminée et 36 licenciements sont prévus.
	321	THOMSON TUBE DISPLAY	Fabrication de composants électroniques actifs	1012	0	25 000 heures ont été comptabilisées en sous activité au 2 ^{ème} et 3 ^{ème} trimestre 2003. Le groupe envisage de se désengager des productions sans réelle

						valeur ajoutée ; telles que les secteurs des décodeurs (400 salariés) et des têtes de lecture (environ 100 salariés)
		CRITER	Menuiserie Bois	41	27	Fermeture en 2002 du site. Reprise par PEVESCAL de 14 salariés. Suppression antérieure à 2003
Seurre		TPC				. Cessation d'activité en 2003. Transfert de 120 salariés à Saint Apollinaire
	853B -	CEP	Enfance en difficulté	33	33	Transfert envisagé du personnel vers un organisme de même secteur "Les Papillons Blancs"
	282 A	SMS (MAGYAR)	Fabrication de réservoirs et citernes métalliques	70	0	L'entreprise fait appel au dispositif de chômage partiel et a réduit le nombre d'intérimaire de l'intérim : 50 salariés plus 20 intérimaires.
St Jean de Losne		UNALIT	Fabrication de panneau de bois	136	0	Un plan de redressement par voie continuation a été prononcé le 19/9/1997. A ce jour la situation ne s'est guère amélioré La CODEFI du 3/11/2003 a mandaté le directeur de l'URSSAF pour sensibiliser les dirigeants à la situation et les placer devant leurs responsabilités
Beaune		TPC		180	180	Suppression des emplois.
		AVS		70		Dépôt de bilan cession de l'entreprise à 2 créateurs.
					=850	

➤ **Autres secteurs**

Dans le secteur tertiaire, la tendance n'est guère favorable si ce n'est pour l'intérim. Celui-ci est utilisé par les entreprises et les demandeurs d'emploi comme un "mode d'accès à l'emploi" et un mode de vie.

La part des activités tertiaires est relativement restreinte, notamment dans les cantons nord à vocation plus rurale.

L'effectif salarié du secteur des services semblerait stable : effectifs en 2000: 540 salariés ; 2003 : 595.

Cette appréciation mériterait d'être affinée.

Le secteur des transports et de la logistique occupe une place secondaire dans le territoire du Val de Saône (3.2% des effectifs). Mais il semblerait connaître un essor sur le département. Ainsi le développement de la zone d'activité du technoport de Pagny, pourrait dynamiser le tissu économique.

La construction compte près de 900 salariés répartis dans plus de 200 établissements principalement des TPE, soutenus par une branche professionnelle très active d'où la signature d'un contrat d'objectifs professionnels « Bâtiments et Travaux Publics » avec le Conseil Régional Bourgogne en avril 2002.et l'Etat Celui-ci inscrit comme un des axes de travail prioritaires le maintien des entreprises et de leurs emplois en particulier dans les zones rurales pour préserver le tissu économique.

Le commerce est actif surtout dans les activités de détail et la réparation. L'effectif salarié marque une légère progression : 1008 salariés en 2000, 1122 salariés en 2003.

L'hôtellerie et la restauration reste une activité faible malgré un potentiel touristique lié à la ruralité du Val de Saône. Ce secteur représente 250 actifs soit 2,6% des actifs du territoire. Les activités de tourisme vert sont peu développées bien qu'un accroissement de l'attractivité touristique du Val de Saône puisse être envisagée notamment autour du réaménagement du Port de Saint Jean de Losne et du méandre de la Saône.

b) Les opportunités ou entreprises en développement

Les opportunités	Entreprises en développement ou à créer
But à Pagny	40 (à créer)
Technoport de Pagny	Entreprises à implanter
SMFF à Fontaine Française	
Préfaest à Maxilly-sur-Saône	
Titanite à Pontailler sur Saône	
Dans les territoires voisins	
Juva à Nuits Saint Georges	
Schalmach Lumeca à Saint Marie la Blanche	
SEB à Selongey	

2. Exposé de la problématique du développement territorial

a) Les faiblesses

Différents éléments conjugués concourent à fragiliser le territoire.

➤ la structure du tissu

- Sur l'ensemble du territoire, quelques filiales de grandes entreprises cohabitent avec **une myriade de TPE**.Le tissu économique comprend un grand nombre d'entreprises de petite taille (93 % des entreprises de Saint Jean de Losne et Seurre

comptent moins de 10 salariés). Il existe toutefois peu d'entreprises entre 10 et 50 salariés, qui sont traditionnellement les moteurs de l'emploi.,

- les cantons de Saint Jean de Losne et Seurre ne bénéficient pas de la présence d'un pôle industriel structurant,
- le taux de créations d'entreprises et d'implantations d'activités se révèle très faible,
- les sociétés de service à l'industrie sont sous représentées sur le territoire.
-
- par ailleurs, le Val de Saône n'a pu bénéficier des subventions attribuées aux territoires zonés

- de plus, comme déjà souligné, **la prédominance fortement marquée du secteur des composants électriques et électroniques en difficulté**, risque de gravement endommager la situation du canton de Genlis,

➤ **les caractéristiques de l'emploi**

- Le Val de Saône compte une forte proportion de **demandeurs d'emploi de longue durée**,

- La population active disponible (environ 2 526) (60 % d'hommes – 40 % de femmes) est **peu qualifiée et peu mobile**. Les entreprises doivent apporter une formation lors de l'embauche,

- trois catégories peuvent être distinguées :

- . immédiatement employables (très peu),
- . DE avec difficultés mineures (qualification, logement),
- . personnes très éloignées de l'emploi (part significative),

- **L'offre d'emploi** des entreprises locales est plutôt **faible** (Genlis 152 OEE en 2003, 161 en 2002), et les entreprises ont souvent recours à l'intérim.

La comparaison des demandes et des offres d'emplois ANPE montre qu'il y a 6 fois plus de demandes que d'offres ; pourtant les secteurs du bâtiment et de l'hôtellerie sont des métiers en tension, du fait de leur faible attractivité et de leurs conditions de travail difficiles.

- De plus, le territoire a déjà été **fragilisé par la fermeture de TPC à Seurre en 2002** (237 emplois soit 8 % des emplois sur le secteur),

➤ **les structures d'accueil**

- Le territoire du Val de Saône bénéficie de la présence et de la proximité d'infrastructures et d'équipement de communication de qualité.

Toutefois, ceux-ci sont :

- soit situés en périphérie du territoire sur un axe Nord Sud (A31, N75...)
- soit transversaux sur un axe Est - Ouest (A39, A36, N5, projet TGV Rhin Rhône)

Hormis l'axe fluvial Nord Sud (Saône – canal de la Marne à la Saône), le territoire ne dispose pas de véritable épine dorsale tant en matière de service de transport que de

réseau de communication. La polarisation de ces services et équipements vers les aires urbaines périphériques (Dijon, Dôle, Beaune, Gray) engendre un développement des flux économiques, des relations domicile – travail et les modes de consommation vers ces pôles extérieurs au territoire ; rendant les échanges, les liens, et les coopérations socio-économiques plus difficiles au sein même du Val de Saône.

Le territoire du Val de Saône peut être défini comme :

- un territoire de marge
- un territoire largement traversé et peu irrigué
- un territoire multi polarisé et éclaté vers les aires urbaines périphériques

- **Le manque d'infrastructures et d'équipements attractifs** freine la venue des salariés compétents, de même que le manque de **logements et de réseau de transports en commun**,

- **L'environnement** (habitat locatif, offre foncière et immobilière) est **insuffisamment structuré** pour bénéficier de la proximité de Dijon,

- **Le potentiel touristique** est encore peu exploité.

➤ **la coopération entre les acteurs locaux**

Il est actuellement notable une absence d'organisation du territoire en terme d'intercommunalité.

La culture de pays en est encore à sa genèse et la démarche de mise en place des contrats de pays en est à la phase de démarrage.

La faiblesse de la coopération est accentuée par le fait que la Val de Saône est partagé en plusieurs zones qui n'ont pas l'habitude de raisonner en termes de stratégies communes.

b) Les opportunités

Les opportunités à valoriser peuvent être recherchées dans plusieurs directions.

- Le **secteur de l'artisanat** peut représenter un potentiel de développement d'emplois à valoriser, la pyramide des âges dans ce secteur peut offrir des opportunités de reprise d'entreprises par les demandeurs d'emploi, actifs en reclassement, ou d'anciens salariés.

- Plus largement, il conviendrait de valoriser les potentiels d'emplois au sein des **TPE**, qui sont les principaux pourvoyeurs d'offres d'emplois en 2003 : construction (métier en tension), commerce de détail, industries alimentaires, hôtellerie et restauration (métier en tension),

Ainsi des PME des secteurs ci-dessous, connaissent une progression de leurs effectifs salariés :

- Autre extraction : + 50 % - Edition imprimerie : + 88 % - Plastique : + 3 %
- Industrie construction et fabrication automobile : + 4 % - Fabrication de meubles et industriels diverses : + 138 % : (172 salariés) – Récupération : + 25 % Gestion des déchets : + 25 %.

- **L'activité touristique** mériterait d'être valorisée : loisir fluvial, aménagement du pont de Saint Jean de Losne,

Le Val de Saône bénéficie d'un environnement naturel propice à la création d'un parc de loisirs fluvial (réaménagement du Port de Saint Jean de Losne) ; réaménagement du méandre de la Saône avec plan d'eau à vocation touristique.

De même pourrait être valorisé le patrimoine du Val de Saône.

- Il serait également opportun de s'appuyer sur **les branches professionnelles porteuses de contrats d'objectifs** (productions agricoles, BTP, coiffure, transport logistique). Deux autres contrats devraient être signés en février 2004 : hôtellerie-restauration, plasturgie),

- Le savoir faire **agro-alimentaire** serait à explorer (STL...) en s'appuyant sur la plus forte présence de l'agriculture dans ce territoire par rapport à l'ensemble du département.

- Le réseau de **haut débit** serait, naturellement, à développer

Et bien entendu, **la valorisation des atouts logistiques** est un élément capital pour le développement et la réussite du **technoport de Pagny**.

La demande d'emplois par niveau de qualification y serait plutôt de type ouvriers qualifiés de type 1 et 2 en ce qui concerne les hommes et pour les femmes employées qualifiées et non qualifiées.

Le protocole d'accord passé par le syndicat mixte avec Gazeley a remis à ce promoteur d'aménagement logistique 80 ha aux $\frac{3}{4}$ aménagés, à charge pour ce dernier de terminer l'aménagement et de remplir les 80 ha de bâtiments et d'activités logistiques.

L'impact de la structure sera probablement important, mais à l'échéance de 3 à 10 ans.

A ce jour Gazeley a déposé une demande de permis de construire pour BUT (40 emplois). Des terrains ont également été cédés à Bourgogne Céréales pour l'installation de silos et bâtiments de stockage.

Ces implantations si elles se réalisent devraient induire des demandes en matière de BTP, hôtellerie-restauration, mise aux normes de produits, conditionnement et inciter à l'installation d'industriels.

Toutefois, cet ensemble d'aménagements nécessite des études fines en matière de logements, transports, formation... (1 M€ sont estimés nécessaires sur 5 ans en matière de logement et 200 000 € au titre de la GEPEC).

Enfin, les perspectives de contrats de pays devraient permettre la mobilisation de financements Etat-Région et la synergie des acteurs locaux, en s'appuyant déjà sur les clubs de chefs d'entreprises existants.

Enfin, pourrait être envisagé le recours à un opérateur territorial (type SOFIREM). Il aurait pour objectif la mise en place d'un système performant de prospection et de promotion agissant en complémentarité avec les autres partenaires.